

## UN 9 MAI PAS COMME LES AUTRES

Numéro spécial

9 mai 2025



# L'édito du Secrétaire général

**Emmanuel**

**Puisais-Jauvin** **Bonjour à toutes et tous !**

Secrétaire général  
des affaires  
européennes

Chaque année, le 9 mai est une journée spéciale qui permet de célébrer l'Europe dans les 27 pays de l'Union européenne, de mesurer le chemin parcouru depuis les débuts de la construction européenne et de débattre de son avenir. Bref, chaque 9 mai est l'occasion de parler d'Europe et nombreux sont celles et ceux qui se mobilisent, partout en France, pour célébrer cette journée comme elle mérite de l'être.

Mais le 9 mai 2025 a une saveur particulière. En effet, il marque une date anniversaire fondatrice : les 75 ans de la « Déclaration Schuman » du 9 mai 1950. Ce jour-là, alors que l'Europe se relève encore de la seconde guerre mondiale qui a profondément meurtri le continent et les Européens, Robert Schuman, alors ministre français des Affaires étrangères, propose la création de ce qui allait devenir la première Communauté européenne par la mise en commun de la production de charbon et d'acier.

Avec ce premier pas décisif, la démarche, loin d'être seulement économique, visait à écarter tout risque de nouveau conflit entre la France et l'Allemagne, historiquement rivales, en rendant la guerre « non seulement impensable, mais matériellement impossible », pour reprendre les mots de Robert Schuman.

Revenir aux sources en relisant cette déclaration 75 ans après permet de mesurer l'incroyable audace que comportait à l'époque une telle initiative.

C'est aussi l'occasion de rappeler le caractère unique de l'Union européenne, qui rassemble aujourd'hui 27 Etats membres ayant choisi librement de la rejoindre non seulement pour exercer en commun, dans un cadre institutionnel inédit, des compétences dans de nombreux



*Robert Schuman dans le salon de  
l'Horloge, 1950*

©Communautés européennes 1950-  
1959

domaines en vue d'être plus efficaces mais aussi pour défendre ensemble un socle de valeurs communes.

Il nous faut mesurer l'ampleur de ce qui a été réalisé depuis 1950, à commencer par la promesse de paix qui a été tenue pour le bien-être de tous les citoyens des 27 Etats membres concernés.

Et quoi de mieux que le 9 mai, jour de la fête de l'Europe, pour parler de toutes les réalisations qu'elle permet au service des citoyens mais aussi pour débattre des prochaines étapes de sa construction.

Il faut bien sûr se garder de toute naïveté, tant les défis, internes comme externes (à commencer par le retour de la guerre sur le continent européen depuis plus de trois ans), sont aujourd'hui nombreux. L'Europe a déjà beaucoup fait mais il lui reste encore beaucoup à accomplir pour renforcer sa compétitivité et gagner en autonomie stratégique et en souveraineté, comme le porte la France avec force, sous l'autorité du président de la République et du Premier ministre. Elle est aujourd'hui notre meilleur rempart face à un monde de plus en plus en proie aux incertitudes et au désordre.

Aussi, en ce 9 mai pas tout à fait comme les autres, je souhaite que ce numéro spécial du Secrétariat général des affaires européennes permette d'apporter un éclairage factuel et objectif sur ce que l'Europe apporte au quotidien dans les territoires français ainsi que sur les principaux enjeux d'actualité pour l'Europe en ce début de mandature européenne.

**Bonne fête de l'Europe à toutes et tous !**

---

## Le SGAE

---

Le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE), créé en 1948, est un service du Premier ministre. Composé de près de 200 femmes et hommes, d'horizons professionnels très divers (Etat, collectivités territoriales, secteur privé), il a pour principale mission de coordonner et définir les positions françaises sur tous les sujets qui sont débattus et négociés dans les institutions européennes. Le SGAE poursuit un objectif cardinal : garantir que la France s'exprime d'une seule voix au sein de l'Union européenne.

# Les débuts de la mandature européenne

Après 6 mois de nouvelle mandature, où en sommes-nous ?

La nouvelle mandature européenne, qui a démarré à la suite des élections européennes en juin 2024 et de la prise de fonction du nouveau collège des commissaires en décembre dernier, s'avère être déjà d'une rare densité : d'une part, en raison des nombreux sujets à traiter à la demande du Conseil européen (cf. [les orientations stratégiques arrêtées en juin 2024](#)) et du programme de travail de la Commission européenne et, d'autre part, en raison de la nécessité pour l'Union européenne (UE) de répondre aux nombreuses crises qui s'imposent à elle. Dans ce contexte, deux orientations principales guident le travail actuel de l'UE :

## Dates clés

### **1/ Définir un agenda de prospérité pour une Europe compétitive :**

Face au constat sévère mais juste de Mario Draghi qui, en septembre dernier, a pointé, dans le contexte de concurrence internationale exacerbée que l'on observe sur la scène internationale, un risque de décrochage économique et industriel de l'UE, cette dernière a fait de la compétitivité l'un des objectifs majeurs de son action dans les prochaines années.

Cela passe d'abord par une action résolue en faveur de la simplification réglementaire, sans renoncer à nos ambitions politiques. Cela suppose aussi une action massive en faveur d'une politique industrielle renouvelée (cf. [le plan en faveur d'une industrie propre du 26 février 2025](#)) qui doit permettre à l'UE de gagner en autonomie stratégique dans tous les secteurs critiques (espace, quantique, intelligence artificielle, énergie, biotechnologies, défense, etc.), sans oublier la nécessité de soutenir des secteurs plus classiques comme l'automobile, la sidérurgie et la chimie.

Pour y parvenir, il est indispensable d'opérer un choc d'investissement au service des transitions verte et numérique et de notre industrie de défense. D'où la nécessité de mettre enfin en place une véritable Union de l'épargne et des investissements afin de mieux intégrer les marchés de capitaux et de mieux mobiliser l'épargne - abondante - des Européens.

Pour réussir, l'UE doit être en mesure de mettre tous ses instruments et politiques au service de cet agenda de compétitivité et de cette ambition industrielle : cela vaut pour le marché intérieur (qui est le plus intégré au monde mais dont le potentiel reste sous-exploité), pour la politique de la concurrence (qui doit être adaptée pour permettre à nos entreprises d'atteindre la taille critique et de jouer à armes égales face à leurs concurrentes extra-européennes), pour la politique de l'énergie (qui doit réussir le double objectif de la décarbonation et de la compétitivité avec des prix abordables), pour la politique de la recherche (essentielle pour relever le défi de l'innovation et renforcer notre productivité) ou bien encore pour la politique commerciale, qui doit résolument protéger les intérêts économiques européens. S'agissant de cette dernière, l'Europe est de plus en plus déterminée à agir : tout en privilégiant *a priori* les solutions négociées, elle est ainsi prête à utiliser, face aux puissances tierces, tous ses instruments pour lutter contre toute forme de concurrence inéquitable (*dumping*, subventions distorsives, hausse de droits de douane injustifiée, etc.).

### **2/ Rendre l'Europe plus sûre et plus résiliente :**

La sécurité s'impose désormais comme un pilier central de l'action européenne. L'objectif est clair : face à la multiplication des menaces qui pèsent sur l'Europe

#### **1<sup>er</sup> DECEMBRE 2024**

Prise de fonction de la commission von der Leyen II. Stéphane Séjourné en est le commissaire français, vice-président exécutif en charge de la prospérité et de la stratégie industrielle.

#### **24 FEVRIER 2025**

Date marquant les trois ans du déclenchement de la guerre d'agression russe en Ukraine. L'UE et ses Etats membres réaffirment leur soutien indéfectible au gouvernement ukrainien.

#### **26 FEVRIER 2025**

Publication d'un paquet pour la simplification des législations européennes et d'un pacte pour une industrie propre.

et au retour de la guerre sur le continent, il est vital de renforcer la sécurité des Européens dans toutes ses dimensions.

Cela vaut pour la sécurité intérieure (cf. [la stratégie Protéger l'UE - ProtectEU](#) - du 31 mars 2025), en luttant résolument contre le terrorisme et la criminalité organisée, ainsi que contre les menaces hybrides et en se dotant pour cela, dans le respect de l'Etat de droit, d'outils plus efficaces pour l'UE (mise en place d'une stratégie cyber, protection efficace des frontières, gestion de crise, protection des infrastructures critiques, sécurité et résilience des chaînes d'approvisionnement, création d'un bouclier démocratique européen pour lutter contre les ingérences et les manipulations de l'information, etc.).

Cela vaut aussi bien sûr pour la sécurité extérieure, c'est-à-dire la défense, en particulier dans le contexte de la guerre d'agression russe en Ukraine depuis 2022. Les Européens (UE et Etats membres) sont ceux qui apportent l'aide la plus importante à l'Ukraine, qu'elle soit militaire, économique ou humanitaire et entendent poursuivre ce soutien de manière indéfectible. Ils restent déterminés, en lien avec les Etats-Unis dont l'engagement reste majeur, à œuvrer en faveur d'une paix juste et durable en faveur de l'Ukraine. Mais l'action de l'UE passe aussi par une volonté désormais assumée de faire plus pour elle-même en matière de défense afin de gagner en autonomie stratégique et de renforcer le pilier européen de l'OTAN (cf. [le programme ReArmEurope et le livre blanc sur la défense du 19 mars 2025](#)). L'un des enjeux majeurs pour transformer ce réveil stratégique de l'UE en réalité concerne le renforcement de la base industrielle et technologique de défense, dans le respect de la préférence européenne. Plusieurs négociations sont en cours à ce sujet à Bruxelles.

\*\*\*

Tels sont les principaux enjeux qui nourrissent l'agenda européen depuis le début de la nouvelle mandature. Il y a bien sûr d'autres sujets, non moins importants et qui vont monter en puissance au cours des prochains mois et années (la négociation du prochain cadre financier pluriannuel pour la période 2028-2034, qui débutera à l'automne et sera essentielle pour que l'UE dispose d'un budget à la hauteur de ses ambitions ; les négociations d'adhésion à l'UE qui concernent notamment nombre de pays des Balkans occidentaux, mais aussi l'Ukraine et la Moldavie ; les réformes internes de l'UE pour renforcer à l'avenir sa capacité à agir avec efficacité).

Chacun peut ainsi mesurer l'ambition des chantiers d'ores et déjà ouverts en ce début de mandature européenne. Elle s'explique par l'ampleur des défis à relever qui n'ont sans doute jamais été aussi nombreux et déterminants pour l'UE au cours de son histoire.

## 20 MARS 2025

Dans le prolongement de ses conclusions du 6 mars 2025, et à la lumière du livre blanc sur l'avenir de la défense européenne du 19 mars 2025, le Conseil européen appelle à accélérer les travaux sur tous les volets afin d'accroître de manière décisive la préparation de l'Europe en matière de défense au cours des cinq prochaines années.

## 2 AVRIL 2025

Le président américain Donald Trump annonce une hausse des droits de douane sur les produits en provenance de l'UE.

## 23 AVRIL 2025

La Commission inflige des amendes à Facebook (500 millions d'euros), et à Apple (200 millions d'euros), pour non-respect de la législation européenne qui prohibe les pratiques anticoncurrentielles en ligne (cf. législation sur les marchés numériques – « DMA »).

# Le mot européen : Compétitivité

Rendu public le 9 septembre 2024, le rapport Draghi met en avant la nécessité pour l'Europe de renforcer sa compétitivité face aux défis économiques mondiaux. Il propose des réformes pour stimuler l'innovation, améliorer l'efficacité des marchés et renforcer la résilience de l'UE face aux crises. La Commission a proposé, sur cette base, le 29 janvier 2025 une « [boussole de compétitivité](#) », qui prévoit l'allègement des contraintes administratives pesant sur les entreprises, de relancer le projet d'une Union européenne de l'épargne et des investissements, d'investir massivement dans les technologies stratégiques de demain, ou encore un plan pour l'énergie abordable.

## Les temps forts

**Le 7 mai 2025**, au lendemain de son investiture, le nouveau Chancelier fédéral allemand s'est rendu, pour son premier déplacement hors d'Allemagne, à Paris pour rencontrer le président de la République en vue de donner un nouvel élan à la relation franco-allemande au bénéfice de l'Europe. Cette initiative au plus haut niveau des deux Etats vise à exploiter au maximum la coordination et le réflexe franco-allemand pour renforcer l'Europe, la rendre plus souveraine, en mettant l'accent sur la sécurité, la compétitivité et la convergence, au service de projets opérationnels pour l'Union et pour nos concitoyens. *Vous pouvez consulter la tribune co-signée par le président de la République et le Chancelier fédéral [ici](#).*

**Le 9 mai 2025**, le président de la République se rend à Nancy (en Meurthe-et-Moselle) pour y rencontrer Donald Tusk, le Premier ministre polonais. Ils y signeront un traité d'amitié et de coopération entre nos deux pays, qui s'ajoute aux traités franco-allemand d'Aix-la-Chapelle (2020), franco-italien du Quirinal (2021), franco-espagnol de Barcelone (2023) et franco-portugais de Porto (2025).

## Le chiffre européen : 30,9 milliards d'euros

Depuis 2021, la France a reçu 30,9 milliards d'euros au titre du plan de relance européen pour financer des [projets concrets dans l'ensemble de nos régions](#) (dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer), qui permettent d'améliorer le quotidien des Françaises et des Français (rénovation des logements sociaux, développement du réseau numérique, renforcement de la cybersécurité des services publics, compétitivité des entreprises, opérations de rénovation thermique ou encore projets de création artistique).

Un [nouveau versement de 3,3 milliards d'euros](#) de subventions par la Commission européenne doit intervenir dans les prochaines semaines, ce qui met la France au premier rang des Etats membres ayant le mieux utilisé le plan de relance européen !

# Un financement européen dans nos régions

ECORENOV : accélérer la rénovation énergétique



La Métropole de Lyon a mis en place une politique de soutien à l'éco-rénovation des logements privés en 2015, [Ecoréno'v](#), à travers des conseils et orientations effectués par l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), des aides financières aux travaux et un accompagnement renforcé en direction des copropriétés. Dans ce cadre, la collectivité a bénéficié du soutien du mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux (Elena) de la Banque européenne d'investissement (BEI) permettant une montée en puissance de son dispositif Ecoréno'v.

La subvention Elena a permis d'augmenter le nombre de bénéficiaires des incitations financières à l'éco-rénovation des logements. Elle permet ainsi de maximiser le nombre d'immeubles à basse consommation énergétique pour œuvrer à la protection de l'environnement mais aussi d'accompagner plus qualitativement les premières copropriétés sur lesquelles la Métropole s'est mobilisée, en leur dédiant plusieurs jours d'accompagnement pour parvenir à une décision positive de l'assemblée des copropriétaires en faveur des travaux de réhabilitation.

L'effet levier Elena a donc été triple : **accélération, approfondissement, sécurisation**. Elena a permis d'accompagner **59 copropriétés pour un total de 9 230 logements**.

**La France et la BEI. Cocorico ! En 2024,** la France est l'Etat membre qui a le plus bénéficié des financements de la BEI à hauteur de 12,5 milliards d'euros.

**Thématiques :**  
énergie,  
logement

**Région :**  
Auvergne-  
Rhône-Alpes

**Durée :** 3 ans (2018-  
2021)

**Nom du  
programme  
européen :** Elena  
– Banque  
européenne  
d'investissement

**Budget du  
projet  
européen :**

Financement  
européen pour  
la Métropole de  
Lyon :

**956 654,99  
euros**

# Le témoignage

Clara Dubourg, 26 ans,  
originaire de Montesson  
(Yvelines).



Clara, originaire de Montesson, a bénéficié de deux programmes d'échanges européens. Le premier était le programme **Erasmus**, qui lui a permis de réaliser une mobilité universitaire à l'université de Cork en Irlande entre 2019 et 2020, alors qu'elle effectuait sa scolarité dans une école de commerce. Cet échange lui a donné l'opportunité de maîtriser parfaitement la langue anglaise mais aussi de suivre des cours de management, comptabilité, ou encore finance. Ce qu'elle en retient ? D'abord, sur le plan humain, le plaisir de rencontrer des jeunes venus de toute l'Europe et, sur le plan professionnel, l'acquisition de compétences utiles pour sa carrière lui permettant d'avoir plus confiance en elle.

Après cette expérience réussie, Clara a tenté l'aventure du **Corps européen de solidarité**, un dispositif de l'UE qui permet aux jeunes de mener des projets dans un autre pays européen au service des personnes. Clara a ainsi pris la direction de Salamanque en Espagne où elle a travaillé dans une association œuvrant à la mobilité de jeunes dans un objectif de formation, un projet qui lui est cher.

Cette ouverture aux autres et à l'Europe façonne, depuis, le projet professionnel de Clara, si bien qu'elle réalise actuellement un **stage Schuman** au Parlement européen pour découvrir les métiers de la communication et l'organisation d'événements !

Ce témoignage très riche permet de rappeler une évidence qu'on oublie parfois trop souvent : l'Europe est d'abord là pour les citoyens afin qu'ils puissent en tirer le plus grand bénéfice. Alors à vous de jouer !


## Le saviez-vous ?



©AdobeStock/WESTOCK


**Le chargeur universel est une réalité grâce à l'Europe !** En effet, depuis le 28 décembre 2024, tous les nouveaux appareils électroniques de petite et moyenne taille vendus dans l'Union européenne doivent intégrer un port USB Type-C pour la recharge, conformément à la directive européenne sur le chargeur universel. Portée par la France, cette mesure améliore l'interopérabilité entre appareils, tout en réduisant 11 000 tonnes de déchets électroniques chaque année.

## Les prochaines échéances

 **16 mai 2025** : réunion de la Communauté politique européenne à Tirana en Albanie.

 **19 mai 2025** : Sommet UE - Royaume-Uni.

 **26 – 27 juin 2025** : Conseil européen à Bruxelles.

 **1er juillet 2025** : début de la présidence danoise du Conseil de l'Union européenne.

Directeur de la rédaction : Emmanuel Puisais-Jauvin

Comité de relecture : Baptiste Prudhomme et David Szwarcberg

Rédacteur : Adrien Alberni